



ANNEXE X
FEUILLET 1 - plan parcellaire 1
ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU
CIRCULATION INTERDITE AUX CAMIONS ET VÉHICULES OUTILS
RÉSEAU ARTÉRIEL D'AGGLOMÉRATION

PÉRIODE DÉTERMINÉE
DU 15 MAI AU 31 OCTOBRE
CIRCULATION INTERDITE AUX CAMIONS
ET AUX VÉHICULES OUTILS
(À L'EXCEPTION DE LA LIVRAISON LOCALE)

ÉCHELLE= 1:7500
 DATE: 26 JUN 2012
 FICHER: Int camions véhicules outils-rés art Aggl-Lo Cité-Limoilou-annexe X-feuille 1 ppl.dgn

